

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Procédures de médecine nucléaire

L'organisme de réglementation
nucléaire du Canada



Conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, cette pièce a été classée dans la catégorie « médecine nucléaire » pour la pratique de procédures de médecine nucléaire. Vous trouverez ci-dessous une liste de pratiques de travail sécuritaires à respecter lorsque vous travaillez dans cette pièce.

**Personne à contacter en tout temps en cas d'urgence
(nom et numéro de téléphone)**

Identification de la pièce

- Il est interdit de manger, de boire, de conserver de la nourriture ou de fumer dans la pièce.
- Portez un dosimètre, des vêtements et de l'équipement de protection comme indiqué dans votre programme de radioprotection.
- Travaillez sous une hotte lorsque le responsable de la radioprotection ou votre programme de radioprotection l'exige.
- Lavez-vous souvent les mains et soumettez-les à de fréquents contrôles de contamination.
- Effectuez un test de dépistage thyroïdien ou un essai biologique lorsque votre programme de radioprotection l'exige.
- Vérifiez, à la réception, tous les colis contenant des substances nucléaires pour vous assurer qu'ils n'ont pas été endommagés.
- Entreposez les substances nucléaires non utilisées dans une salle ou une enceinte fermée à clé.
- En cas de déversement ou d'incident mettant en cause une substance nucléaire, avisez les autres employés du secteur, suivez les procédures d'urgence et avisez immédiatement le responsable de la radioprotection.

Notes

Une pièce est classée « médecine nucléaire » lorsque des substances nucléaires sont préparées ou administrées à une personne, ou lorsque la mise en image est effectuée dans une salle.

Pour en savoir plus, communiquez avec la :

Direction de la réglementation des substances nucléaires
Commission canadienne de sûreté nucléaire
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
Téléphone : 1-888-229-2672
Télécopieur : 613-995-5086

suretenucleaire.gc.ca



Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear
Safety Commission

Canada